

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOURG-LA-REINE
COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 AVRIL 2024**

- ❖ ❖ ❖ ❖ ❖ -

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril à dix huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués par voie électronique et individuellement le 19 avril 2024, se sont réunis en Mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

Présents : Madame LE JEAN, Madame DURU, Madame SECONDINI, Madame ABADIE, Madame AWONO, Monsieur HOUERY

Représenté : Monsieur DONATH par Madame LE JEAN

Excusés : Madame BARBAUT, Madame BROUTIN, Monsieur GIRARDET.

Présents ou représentés à l'ouverture de la séance : 6

Monsieur FORGET, absent à l'ouverture, arrive à 18h30

Représentaient l'administration : Monsieur LOUISY, Madame MOUSSOUNI, Monsieur MORIN, Madame VELOSO

Le Conseil d'Administration a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu du CA du CCAS du 24 janvier 2024

La Vice-Présidente a rendu compte des décisions prises par le Président à l'intersession, dans le cadre de la délégation de pouvoir votée par le Conseil d'Administration le 3 septembre 2020, en application de l'article R 123-21 du code de l'action sociale et des familles.

Puis le Conseil d'Administration a :

1. **Approuvé à l'unanimité** la délibération portant approbation de la convention de résiliation du contrat de location d'un véhicule pour le transport de marchandise signé le 1^{er} juin 2021
2. **Approuvé à l'unanimité** la délibération portant modification de la commission d'entraide consultative
3. **Approuvé à l'unanimité** la délibération portant approbation du versement de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle et facultative à certains agents publics
4. **Approuvé à l'unanimité** la délibération portant approbation de la participation de la collectivité au processus de lancement d'une mise en concurrence sur le risque prévoyance et santé du centre interdépartement de gestion (CIG)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45.

Fait à Bourg-la-Reine, le 30 avril 2024